

BACHELOR CARRIÈRES JURIDIQUES

DE LA 1ÈRE À LA 3ÈME ANNÉE DE DROIT
(HORS PARCOURSUP)

PRÉREQUIS

Notre Bachelor Carrières Juridiques est ouvert à tous les étudiants désireux d'évoluer dans le domaine du droit.

- Prérequis pour intégrer le Bachelor 1ère année : baccalauréat ou diplôme étranger équivalent
- Prérequis pour intégrer le Bachelor 2ème année : bac+1 ou diplôme étranger équivalent
- Prérequis pour intégrer le Bachelor 3ème année : bac+2 ou diplôme étranger équivalent

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap grâce à un accompagnement personnalisé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter notre référente handicap :
Hélène Marmande - Email : hmarmande@ecoleisd.com
Tél : 01.40.70.46.15

DÉLAI DE TRAITEMENT DES CANDIDATURES:

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Analyse du dossier et vérification des critères d'admission :
15 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'analyse du dossier et la vérification des critères d'admission

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés.

OBJECTIFS

L'objectif est avant tout de transmettre aux étudiants de solides bases théoriques et académiques par l'apprentissage des fondamentaux en droit et des méthodes de raisonnement juridique. Il s'agit également de communiquer aux étudiants une véritable culture du droit, l'idée de droit n'ayant de sens qu'en référence à un système de valeurs, de normes et de cultures. Il s'agit enfin, dès la première année d'étude, de sensibiliser les étudiants aux pratiques judiciaires, mais également de leur permettre d'accéder à un niveau d'expression écrite, puis orale, soutenu, indispensable à leur bonne évolution. L'objectif de tout étudiant consiste donc à obtenir 60 ECTS à la fin de chaque année d'études, selon des modalités d'obtention qui sont définies par le Règlement des examens de l'Institut Supérieur du Droit.

DURÉE

350 h par année pour le Bachelor 1 et 2
290 h par année pour le Bachelor 3 qui s'effectue en alternance au sein d'une entreprise ou d'un cabinet.

CONTACT

<https://institutsuperieurdudroit.fr/contact>

PERFORMANCE

- Taux de satisfaction des entreprises d'accueil : 97,87 %
- 93,42 % des étudiants estiment que l'alternance leur a permis d'avancer dans leur projet professionnel
- Taux de satisfaction relatif à la qualité de l'enseignement délivré par l'ISD : 90,60 %

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Rentrée d'octobre : cours du 15 septembre au 30 juin
Rentrée de janvier : cours du 5 janvier au 30 juin

ÉTUDIANTS AYANT RÉALISÉ DES ÉTUDES EN FRANCE

Entretien d'admission : 3 jours maximum après le dépôt du dossier de candidature

Résultats d'admission : 2 jours maximum après l'entretien

Ces délais peuvent varier en fonction des disponibilités du candidat et de la fourniture par ses soins de l'ensemble des justificatifs demandés

PRÉPARATION AU TITRE RNCP "CLERC ASSISTANT"

- RNCP N°41134
- enregistré le 18 juillet 2025
- Certificateur : Institut Supérieur du Droit

Lien vers la fiche RNCP : ICI

Capacités professionnelles et aptitudes :

À l'issue de la certification Clerc Assistant (RNCP 41134) proposée en deuxième année de Bachelor, les apprenants seront capables de :
Assurer la gestion administrative et logistique de l'office d'un commissaire de justice
Contribuer à la formalisation et la signification des actes
Contribuer à la réalisation des actes et des recouvrements
Participer aux ventes aux enchères judiciaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour les cours en présentiel, une feuille d'émargement est signée en séance par les étudiants. Pour les cours en distanciel, un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants. Les étudiants assimileront ces compétences au fil des exercices pratiques qui leur seront proposés tout au long du cursus. Les cours font l'objet d'une évaluation grâce à des examens terminaux portant sur six matières (deux appartenant au tronc commun, une matière de rédaction d'actes en lien avec la spécialité choisie, 3 examens sur des matières relevant du domaine de spécialité choisi) et sur l'anglais. Les notes portant sur les matières faisant l'objet d'une évaluation se compensent entre elles. Le planning des examens est envoyé aux étudiants 3 semaines avant le début des examens en précisant le format écrit ou oral des examens. Les examens écrits peuvent être des études de cas, des consultations, des dossiers à rendre, des sujets de synthèse, des questionnaires à choix multiples... Si un étudiant ne valide pas les matières faisant l'objet de l'évaluation, il lui sera proposé une session de rattrapage. Une session de rattrapage est prévue chaque année en septembre.

MÉTHODES MOBILISÉES

Les cours sont dispensés en présentiel ou à distance en e-learning.

- Enseignement à taille humaine
- 7 salles de classe à taille humaine situées au 4 rue Galilée à Paris 16e, permettant des cours dans les meilleures conditions d'apprentissage et d'interactions
- L'ensemble des supports de cours, des exercices pratiques et des Moocs sont fournis par l'Institut Supérieur du Droit et également disponibles sur la plateforme d'e-learning de l'Institut Supérieur du Droit pour laquelle chaque étudiant a un accès personnalisé. Un système d'horodatage permet de vérifier le bon suivi des cours par les étudiants.

TARIFS

Bachelor 1 : 4500 euros (payables en 8x sans frais)

Bachelor 2 : 4500 euros (payables en 8x sans frais)

Bachelor 3 : 4500 euros (payables en 8x sans frais)

Dès la troisième année du Bachelor, la formation se déroule en alternance avec 2 jours à l'école et 3 jours en entreprise ou en cabinet.

L'alternance peut se faire sous la forme d'un stage ou d'un contrat de professionnalisation. En cas de signature d'un contrat de professionnalisation, les frais de scolarité sont pris en charge à 100 % par l'entreprise employeur ou par son OPCO. L'étudiant est, en outre, rémunéré entre 80 % et 100 % du SMIC.

DÉBOUCHÉS

Le Bachelor Carrières juridiques prépare les étudiants à l'ensemble des cursus Mastère 1 et Mastère 2 de l'ISD débouchant sur les métiers du Droit en entreprise.

Diplôme d'école indépendant menant aux professions du droit et des ressources humaines en entreprise. Les professions réglementées ne sont pas accessibles sauf à être déjà titulaire d'un Master universitaire (M1 ou M2 universitaire en fonction de la profession réglementée projetée).